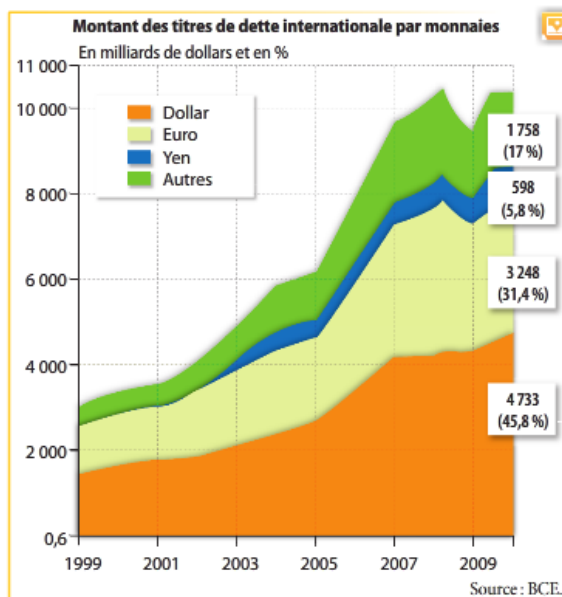


Réponses du dossier documentaire

Chapitre 6 : quelle est la place de l'UE dans l'économie globale ?

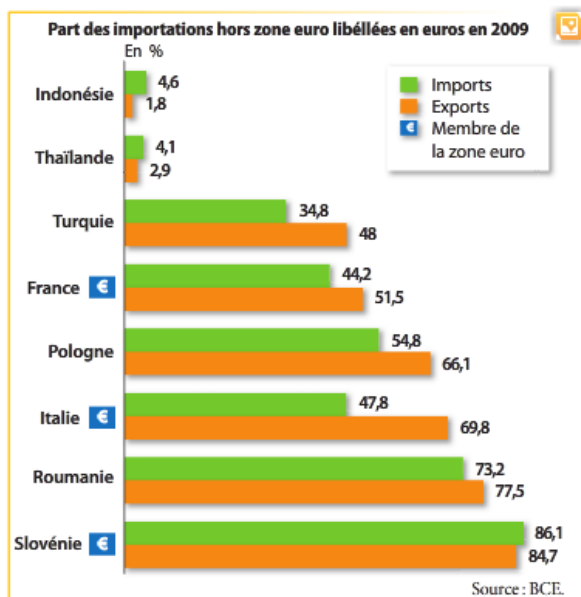
DOC 4: L'euro : une monnaie internationale

a. L'euro sur les marchés obligataires



- 1. CONSTATER.** Rédigez une phrase avec les données de 2009 pour l'euro.
- 2. CALCULER.** Par un calcul de votre choix, mesurez l'évolution de la dette internationale détenue en euros entre 1999 et 2009. Faites de même pour la dette détenue en dollars.

b. L'euro dans le commerce international



- 1. CONSTATER.** Rédigez une phrase avec les données pour la France.
- 2. RÉCAPITULER.** Ces documents permettent-ils de dire que l'euro est capable de remplacer le dollar comme monnaie de référence internationale ?

a. L'euro sur les marchés obligataires

1. En 2009, le montant des dettes internationales libellées en euros s'élevait à 3 248 milliards de dollars, soit 31,4 % du montant total de dette internationale dans le monde.
2. Pour l'euro : valeur en 1999 : 480 milliards de dollars ; valeur en 2009 : 3 248 milliards de dollars. Entre 1999 et 2009, la valeur des titres de dette internationale libellée en euros a été multipliée par 6,7. Pour le dollar : valeur en 1999 : 1 800 milliards de dollars ; valeur en 2009 : 4 733 milliards de dollars entre 1999 et 2009, la valeur des titres de dette internationale libellée en dollars a été multipliée par 2,6.

b. L'euro dans le commerce international

1. En 2009, 44,2 % des importations françaises étaient libellées en euros, alors que 51,5 % des exportations françaises étaient libellées en euros.
2. Dix ans après sa naissance, l'euro occupe une place importante parmi les monnaies mondiales. Il n'a pas rattrapé le dollar, ni comme monnaie de financement (31 % de la dette internationale était libellée en euros en 2009, contre 46 % en dollars), mais son montant dans la dette internationale progresse environ 3 fois plus

vite que le dollar), ni comme monnaie de facturation dans le commerce international. Ainsi, la France facture en euros tout juste la moitié de ses exportations hors zone euro. C'est surtout dans l'environnement proche de la zone que l'euro joue désormais un rôle central : en 2009, 47 % des crédits accordés dans les nouveaux pays membres de l'Union ont été libellés en euros, et un tiers des crédits accordés dans les pays candidats (principalement la Turquie). Ce qui n'est pas sans poser de gros problèmes à ces pays quand leur monnaie plonge vis-à-vis de l'euro, comme cela a été le cas au cours de la crise financière.

DOC 5 : les différentes étapes d' une intégration économique

Doc. 1 Les différentes étapes d'une intégration économique



« Selon la "Théorie de l'intégration économique" (1961) de B. Balassa (1928-1991), il existe 5 degrés d'intégration.

– La **zone de libre-échange**, qui se caractérise par une diminution ou une suppression des barrières douanières à l'intérieur de la région.

Ce type d'accord laisse libre chaque membre de sa politique commerciale envers les pays extérieurs à la zone. [...] L'ALENA, zone de libre-échange entre les États-Unis, le Mexique et le Canada créée en 1992 en fournit un exemple. [...]

– L'**union douanière** est une zone de libre-échange dont les membres décident d'adopter une politique commerciale unique vis-à-vis du reste du monde, en fixant des tarifs douaniers extérieurs communs. [...] Le MERCOSUR (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay) est organisé sur ce mode depuis sa création en 1991.

– Dans un **marché commun**, les pays membres ajoutent à l'union douanière la libre circulation des facteurs de production (capital, travail, brevets...). Cela suppose une harmonisation poussée des réglementations nationales. [...]

– L'**union économique** peut se définir par l'adoption d'objectifs de politique économique communs, ce qui conduit à une harmonisation progressive des politiques économiques dans la zone. Pour B. Balassa, cela inclut une politique monétaire commune. [...]

– La construction d'une véritable **fédération d'États** constitue le degré ultime d'intégration économique, ce que [l'auteur] appelle "l'intégration totale" : à l'union économique et monétaire s'ajoute la constitution d'un pouvoir politique fédéral, avec l'harmonisation des politiques fiscales et sociales. »

▲ A. Beitone et alii, *Économie*, coll. « Aide-mémoire », Sirey, 2004.

Questions

1. Caractériser les différentes étapes de l'intégration économique en différenciant chacune d'elles de celle qui la précède.
2. Illustrez par un exemple type les différentes étapes d'intégration économique.
3. Donnez une définition de l'intégration économique.
4. Rappelez ce qu'est la politique monétaire. L'Union européenne dispose-t-elle d'une politique monétaire ? Qui est chargé de la mettre en œuvre ?

1. Étape 1 : la zone de libre-échange = suppression des droits de douane entre les pays de la zone, mais chaque pays conserve sa politique commerciale extérieure vis-à-vis du reste du monde.

Étape 2 : l'Union douanière ajoute à la zone de libre-échange un tarif extérieur commun (TEC). Il y a donc absence de droits de douane au sein de la zone et les mêmes droits de douane pour tous les pays de la zone vis-à-vis du reste du monde = une politique extérieure commune.

Étape 3 : le Marché commun ou **Marché unique** = la zone devient un marché commun non seulement pour les marchandises qui circulent librement comme dans les étapes précédentes, mais aussi pour les hommes, les capitaux et les services.

Étape 4 : l'Union économique et monétaire = la zone se dote de politiques économiques communes et/ou coordonnées, et d'une monnaie unique avec politique monétaire unique

Étape 5 : l'Union politique : l'espace économique précédent étant intégré monétairement et l'étant de plus en plus économiquement, l'union se dote d'un

exécutif unique ; politiquement, l'union qui existe prend des décisions pour l'ensemble de la zone sans avoir à consulter ni recueillir l'unanimité ou la majorité des pays qui la constituent, elle peut lever un impôt unique à la zone et dispose d'un budget unique qui lui permet des transferts importants entre pays, ou nouvelles régions (ex-pays). L'Union politique forme un nouvel État (souvent Fédération/Union d'États fédérés) ; cela requiert un fort sentiment d'appartenance des peuples à cet ensemble.

2. Zone de libre-échange : ALENA.

Union douanière : MERCOSUR.

Marché commun : CEE.





UEM : l'UE à 17; union politique, États réunissant différents États, comme les États-Unis d'Amérique par exemple. L'ASEAN ou ANASE, association des pays d'Asie du Sud-est, est une association de libre-échange mêlant à l'origine des considérations de nature politique et culturelle, au-delà en conséquence de la simple zone de libre-échange. A l'instar de l'UE, cet exemple montre aussi que les étapes, concrètement, ne se succèdent pas de manière systématique et ordonnée.

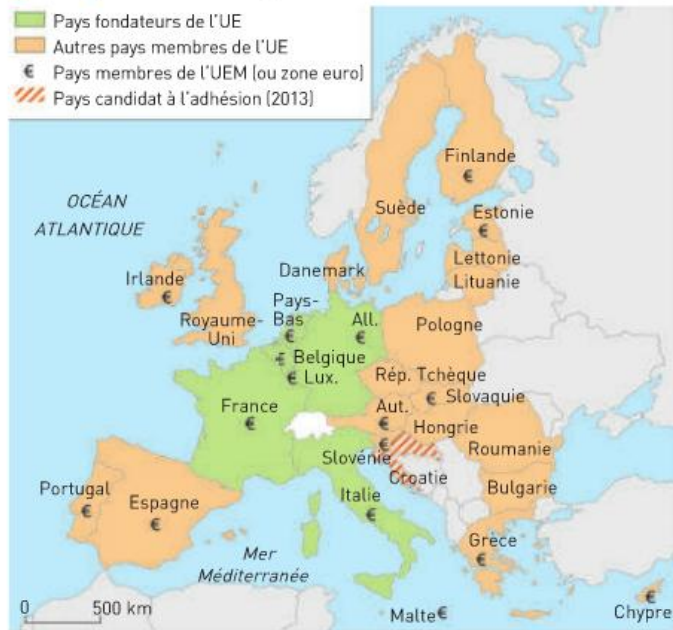
3. Processus dans lequel s'engagent différents pays, souvent économiquement déjà en partie interdépendants, afin de rapprocher leurs économies, initialement souvent au plan commercial, mais aussi pour tous les autres flux et échanges, et qui les conduit progressivement à harmoniser de plus en plus leurs décisions, à coordonner leurs politiques, à adopter des politiques communes, ou uniques, et gérer de biens communs comme la monnaie, les transports/infrastructures ou la R&D... L'intégration économique rend les pays de plus en plus interdépendants en tout plan. S'ils délèguent une part de plus en plus importante de leur souveraineté à une instance supranationale, ils s'engagent sur la voie de l'Union politique.

4. L'UE dispose d'une politique monétaire unique, – une seule politique monétaire européenne se substituant aux politiques nationales, et non commune qui signifierait qu'une politique monétaire européenne s'ajoute à celles nationales déjà existantes – conduite par la BCE, Banque centrale européenne, au centre du SEBC (regroupement des 27 banques centrales de l'UE). L'Euro système ne regroupe que les 17 banques centrales des différents États membres de la zone euro. Il décide de la politique monétaire avec le directoire, membres qui dirigent la BCE.

DOC 6: la construction européenne, un processus en cours

B Carte de la construction européenne

-  Pays fondateurs de l'UE
-  Autres pays membres de l'UE
-  Pays membres de l'UEM (ou zone euro)
-  Pays candidat à l'adhésion (2013)



Questions

1. Retrouvez les différentes étapes de l'intégration économique telles que les a théorisées B. Balassa dans le processus de construction européenne (doc. 1). L'ordre théorique est-il toujours bien respecté ?
2. À quel degré d'intégration économique l'UE se trouve-t-elle actuellement ?
3. Quels sont les fondements de l'UEM au sein de l'UE ?
4. Connaissez-vous d'autres expériences d'intégration économique régionale aussi poussées ?

1. Non, l'ordre n'est pas toujours respecté : par exemple, la CEE a mis en place une politique agricole commune (PAC), élément de l'union économique, alors que le Grand marché n'était pas encore en vigueur, et dès le départ, l'Union douanière a été recherchée.

2. On distingue deux niveaux de réponse :

a/ Question de réflexion et de retour sur l'actualité : UEM, mais perpétuel débat actuellement sur un approfondissement de l'intégration vers davantage d'union politique avec des éléments de fédéralisme budgétaire, une avancée institutionnelle qui faciliterait la prise de décision, et pour l'heure la recherche d'une plus grande gouvernance économique européenne, notamment en raison des problèmes de financement de la dette, et des déséquilibres structurels. En effet, jusqu'à présent les États demeurent souverains en matière de politique budgétaire. Les GOPE (les grandes orientations de politique économique) et LDI (les lignes directrices intégrées) ne sont qu'indicatives ; et le PSC est réglementaire et coercitif.

b/ En outre, cette question peut être l'occasion d'une mise au point sur les différents niveaux d'intégration au sein de l'UE. Tous les pays membres de l'UE ont vocation à adhérer à l'euro et donc à l'UEM. Tous n'appartiennent cependant pas à la zone euro (= UEM). Il y aurait ainsi deux niveaux d'intégration dans l'UE avec une zone plus avancée à laquelle tous les pays ne peuvent pas encore prétendre (ou ne veulent pas, cf. Grande Bretagne Suède, Danemark). Actuellement coexistent donc l'UE 27 et l'UE 17.

3. Fondements de l'UEM : une monnaie unique avec une politique monétaire unique, dotée d'une BCE, alors que les politiques budgétaires restent nationales, et autonomes tant qu'elles respectent les critères du PSC. En revanche, il existe des GOPE et une MOC (méthode ouverte de coordination), afin de standardiser les meilleures pratiques (= *bench-marking* entre États : pratiques qui tendent à donner les meilleurs résultats économiques, en matière de chômage, d'emploi... par exemple), ces éléments agissent dans le sens d'une plus grande convergence des politiques économiques menées par les différents États (cette convergence n'étant pas forcément coopérative)

4. Non, l'UE est celle qui est allée le plus loin dans nos économies contemporaines : en cela aussi elle est originale. Seule monnaie unique au monde sans État correspondant.

DOC 7 : les avantages de l'euro face à la crise

L'actualité de la zone euro est tellement sinistre [...] qu'on prendrait volontiers la monnaie unique pour une malédiction. Une de ces bonnes idées qui aurait mal tourné.

Rien n'est plus faux : l'euro est un atout. Il a bien servi l'union monétaire depuis sa mise en circulation en 2002. Il est l'un des éléments qui font que l'Europe a un avenir dans le monde de demain. [...]

Le montant du déficit fédéral américain ou celui de la dette publique britannique montrent que les déséquilibres budgétaires ne sont nullement l'apanage de la zone euro. [...]

Exprimé en monnaies nationales, il est à peu près certain que cet endettement aurait conduit nombre de pays aujourd'hui membres de la zone euro, notamment la France, à dévaluer plusieurs fois ces dernières années – et la perte de valeur d'une monnaie est une perte de pouvoir d'achat qui touche d'abord les plus pauvres.

C'est l'un des grands mérites de l'euro : il a été un bouclier contre les chocs financiers de l'époque. Il a permis à ceux qui l'ont adopté de maintenir l'inflation sous contrôle et de connaître des taux d'intérêt historiquement bas.

Sa relative bonne tenue face aux autres grandes devises – certains jugent même l'euro surévalué – a diminué le prix auquel les

membres de la zone achètent leurs matières premières. En supprimant le risque de change, il a présidé à un accroissement sans précédent du commerce intra-européen.

Tout cela, qui est considérable, se traduit en précieux points de croissance que nous n'aurions pas eus sans la monnaie unique. Le monde de demain sera organisé autour de trois à quatre blocs monétaires. L'Europe sera l'un d'eux avec l'euro : c'est la garantie de peser un peu dans la compétition globale. Il y a un prix : l'euro suppose une coordination des politiques budgétaires, encore balbutiante. Et qui peut heurter la sensibilité des plus attachés à la souveraineté nationale. Mais, si l'on en croit les sondages, une majorité des Européens sont disposés à aller plus avant dans l'harmonisation des politiques budgétaires. C'est du côté des politiques que le souffle manque.

« Ne l'oublions pas : l'euro est un atout »,
éditorial du *Monde*, 14 juillet 2011.

1. DÉFINIR. Qu'est-ce qu'une récession ?

2. DÉFINIR. Qu'est-ce qu'une dévaluation ?

3. EXPLIQUER. Comment s'explique la hausse de la dette publique ?

4. EXPLIQUER. En quoi peut-on dire que l'euro a été bénéfique dans la lutte contre la crise ?

1. La récession, au sens strict, correspond au ralentissement de la hausse de la production (autrement dit, le taux de croissance économique est toujours positif, mais diminue par rapport à la période précédente).

2. Une dévaluation est un changement de parité à la baisse (on change la définition d'une monnaie par rapport à la monnaie de référence) décidée par les autorités monétaires dans un système de taux de change fixe.

3. Cf. question 2 et 3 du document précédent.

4. L'euro a constitué un bouclier pour les économies des pays Membres, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il a évité, aux pays les plus fragiles, des dévaluations, qui correspondent à une perte de pouvoir d'achat de la monnaie, qui renchérit donc le prix des importations et conduisent mécaniquement à

de l'inflation, ce qui est néfaste à la croissance à long terme et au pouvoir d'achat des ménages à court terme. De plus, en supprimant le risque de change, l'euro a permis d'augmenter le commerce intra-européen

Quels sont les avantages de la monnaie unique ? Réflexion sans document

1. Une dévaluation compétitive est une politique commerciale visant à changer (à diminuer) la définition de la monnaie d'un pays par rapport à celle des autres, afin de faire en sorte que les produits du pays concerné soient mécaniquement moins coûteux pour les agents économiques des autres nations. L'objectif d'une telle politique est d'améliorer le solde de la balance commerciale du pays au détriment de celles des autres.

2. La mise en place de l'euro permet aux agents économiques de mieux comparer les prix des produits, comparaison auparavant rendue difficile du fait des fluctuations entre monnaies. Ainsi, la concurrence est stimulée, ce qui est censé faire diminuer les prix. On peut aussi ajouter le fait que la mise en place de l'euro permet aux entreprises de supprimer les risques de change, qui existaient auparavant pour les entreprises exportatrices. Ces dernières n'ont plus à s'acquitter du coût des assurances permettant de couvrir le risque de change, et elles n'ont plus à s'acquitter de la taxe qui permettait de changer du franc contre du mark, par exemple. Au total, la mise en place de l'euro permet de réduire les coûts de production, ce qui peut être répercuté sur les prix de vente, puis sur les échanges.

3. La mise en place de l'euro peut avoir pour effet de stimuler la croissance, ce qui doit faire diminuer les prix et donc stimuler les échanges. De la même manière, la suppression des coûts liés aux changes va également permettre de diminuer les coûts de production pour les entreprises exportatrices, ce qui se traduit

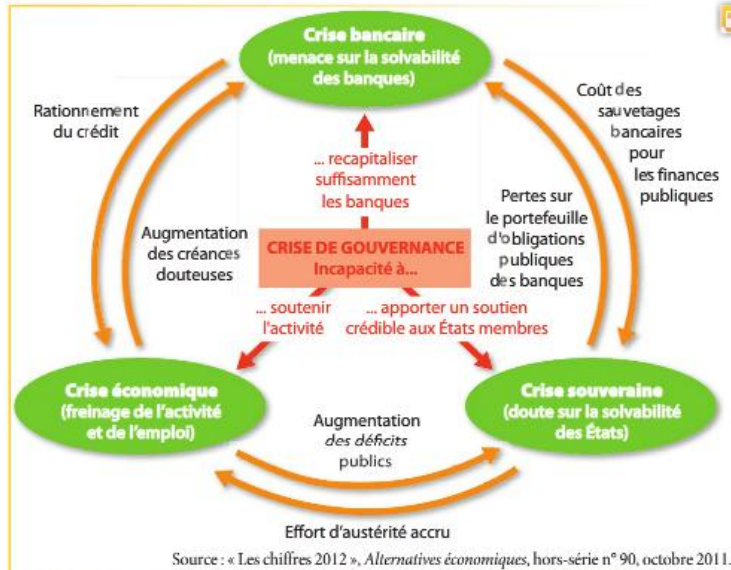
Sur les De plus, au niveau macroéconomique, la mise en place de l'euro supprime de fait la possibilité de dévaluation compétitive, ce qui permet d'éviter les stratégies individualistes de certains pays voulant stimuler leur commerce extérieur au détriment

DOC 8 Le cercle vicieux de la dette

Le danger qui menace la zone euro est l'enclenchement d'un cercle vicieux où le marasme économique, les déséquilibres des comptes publics et les tensions

financières s'alimenteraient réciproquement. Derrière l'interconnexion de ces trois crises – économique, budgétaire et financière –, c'est la gouvernance de

la zone euro qui est en cause : les États membres doivent d'urgence dresser des pare-feu efficaces et crédibles contre la contagion.

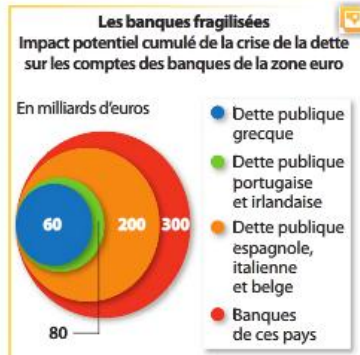


Source : « Les chiffres 2012 », *Alternatives économiques*, hors-série n° 90, octobre 2011.

1. DÉFINIR. Qu'est-ce que la solvabilité d'une banque ou d'un État ?

2. EXPLIQUER. Comment la crise économique entraîne-t-elle une crise de la dette souveraine ?

DÉFINITION
Pacte de stabilité et de croissance (PSC)
 Cet accord entre les pays de l'UE, établi au sommet de Dublin de décembre 1996, fixe des règles limitant les déficits publics des pays ayant adopté l'euro et ceux qui veulent en faire autant.

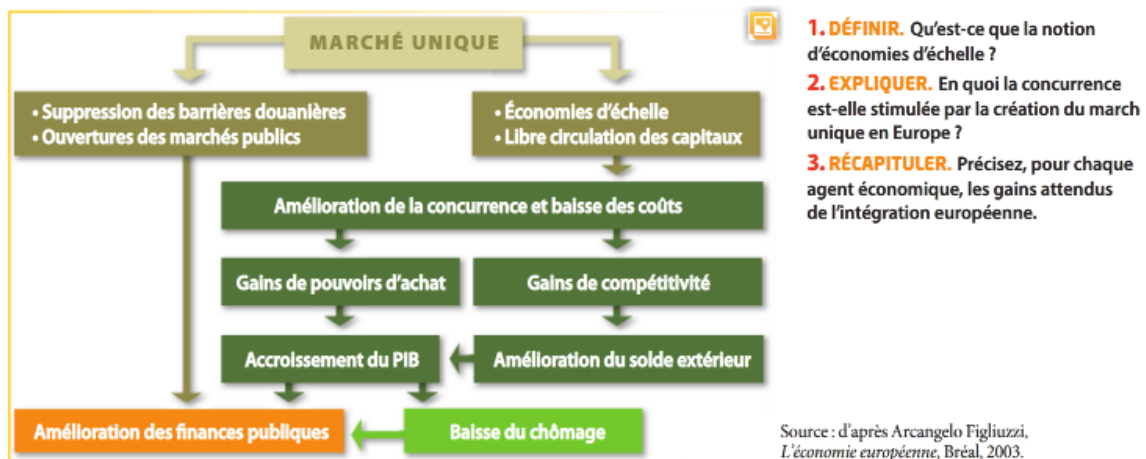


3. RÉCAPITULER. Justifiez le titre du document : « Le cercle vicieux de la dette. »

1. La solvabilité désigne la capacité d'un agent économique à faire face à ses engagements financiers.
2. La crise économique correspond à un tassement, voire une diminution, de l'activité économique. Ce tassement se traduit notamment par des destructions d'emplois. Dès lors, durant une crise économique, les recettes fiscales ont tendance à diminuer (Cotisations sociales, recettes de TVA, etc.), alors que les dépenses des administrations publiques, du fait de l'augmentation du chômage notamment, ont tendance à augmenter. Dès lors, les pays touchés par de telles crises voient leurs finances se dégrader, et leur dette publique s'accroître.
3. Concernant la crise européenne du début des années 2010, les choses sont plus complexes. En effet, les États, en volant au secours des banques, se sont fortement endettés (transformant une crise de la dette privée en crise de la dette publique). Ils ont porté secours aux banques dans la mesure où si ces dernières font faillite, le financement de l'économie n'est plus assuré, ce qui affecte grandement la création de richesses et l'emploi. Ainsi, en sauvant les banques, les États se sont endettés et ont été contraints à des efforts en matière de recul des déficits publics sans précédent (« cures d'austérité », pour prouver aux marchés financiers qu'ils sont

capables d'honorer leurs engagements), qui ont eu un impact négatif en matière d'activité économique, ce qui peut avoir pour effet de réduire les recettes fiscales et d'augmenter mécaniquement les dépenses publiques, c'est-à-dire exactement l'effet inverse de ce qui est attendu, puisque cela renforce la spirale de l'endettement.

DOC 9 : les avantages du marché unique



1. Diminution des coûts unitaires de production obtenue sous l'effet d'une augmentation de la taille de l'entreprise et de la quantité produite.
2. La création du marché unique permet la libre circulation des biens et des services, c'est-à-dire que pour vendre ses produits dans un pays de la zone une entreprise n'est plus obligée de s'acquitter du paiement de droits de douane. Ainsi les produits et donc les entreprises sont mis en concurrence sur l'ensemble du territoire concerné par le marché unique, et non plus uniquement sur leur territoire national : impossible pour ces entreprises d'être protégées de la concurrence par un éventuel droit de douane.
3. Entreprises : La concurrence augmentant, elles sont poussées à réaliser des investissements afin d'améliorer leur productivité. De plus, la taille du marché augmentant, elles peuvent toucher une clientèle potentielle beaucoup plus importante. Les perspectives de chiffre d'affaires et de profits s'améliorent donc. Consommateurs : Les entreprises étant incitées à améliorer leur productivité et réalisant des économies d'échelle, et la concurrence étant stimulée, les prix vont avoir tendance à diminuer. Les consommateurs voient donc leur pouvoir d'achat s'accroître. Administrations publiques : L'ouverture de marchés publics aux entreprises des pays de la zone provoque une concurrence plus importante entre entreprises, et de ce fait les prix ont tendance à diminuer pour les administrations publiques aussi. De plus, le surcroît d'activité génère par les gains de pouvoir d'achat des ménages, les investissements des entreprises, ou leurs profits qui s'accroissent, va avoir tendance à améliorer les recettes fiscales.